



Mission de contrôle technique pour la restructuration du groupe Monet

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Client: OPH Toulon Habitat Méditerranée

Avis N°: AO-2108-3964

83 - Toulon

Etudes, Maîtrise d'oeuvre, Contrôle

Procédure adaptée

Mise en ligne : 12/02/2021

Date limite de réponse : 16/03/2021

Marché < (inf.) 90 000 euros

Source : Marchés Online



Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Toulon Habitat Méditerranée

Correspondant: M. NOTARI Daniel, Directeur général, OPH de la Métropole Toulon Provence Méditerranée - Le Saint-Matthieu - Ave Franklin Roosevelt - BP 1309, 83076 Toulon cedex, tél.: 04 94 03 85 74, télécopieur: 04 94 42 43 97, courriel: marches@thmed.com, adresse internet du

profil acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Logement et équipements collectifs

Objet du marché:

Mission de contrôle technique pour la restructuration des bétons, ravalement des façades et mise e place de garde-corps "LE MONET" à Toulon

Catégorie de services : 27

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

Objet principal: 71631300

Objets complémentaires : 71300000 Objets complémentaires : 71310000

Lieu d'exécution et de livraison : Rue du Commandant Infernet, 83000 Toulon

Code NUTS: FRL05

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public Caractéristiques principales :

Des variantes seront-elles prises en compte : non

Prestations divisées en lots :

non

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 03 mai 2021

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Compte investissement THM

Le titulaire sera réglé par virement bancaire dans le délai légal de 30 jours. Les prix sont révisables conformément aux dispositions du CCP.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché pourra être attribué à un seul prestataire ou à un groupement de prestataires solidaire ou conjoint. En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire de l'ensemble des membres du groupement.

Le même prestataire ne peut pas présenter plusieurs offres, en agissant à la fois en qualité de candidat individuel ou de membre d'un ou plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

Capacité économique et financière - références requises : La déclaration concernant le chiffre d'affaire global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles ou le chiffre d'affaire disponible pour les sociétés nouvellement crées. La déclaration appropriée d'une assurance pour les risques professionnels

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement. La déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

La présentation d'une liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années portant sur des opérations de même nature. Cette liste sera appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes. Ces attestations indiquent le montant des prestations, la date, le destinataire public ou privé, le lieu d'exécution et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin.

Les entreprises de création récente communiqueront les éléments globaux de capacités financières, techniques et professionnelles, depuis leur création

La justification aux capacités professionnelles, techniques et financières peut être apportée par tout moyen de preuve équivalent ou tout document propre au candidat, considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique

Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.

En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4)

Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4)

Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/dai/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4)

S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Valeur Technique (60 %)

Prix (40 %)

Pas d'enchère électronique

Type de procédure :

Procédure adaptée

Date limite de réception des offres :

16 mars 2021 à 16 h 15

Délai minimum de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : CT MONET

Renseignements complémentaires :

Les prestations débuteront à la date de notification du marché. Terme du marché : les prestations s'achèvent à la réception des travaux.

A titre indicatif, la notification du marché interviendra au cours du 2ème trimestre 2021.

Les critères pondérés de jugement des offres sont : (se reporter à l'article 8.2 du Règlement de consultation), le critère valeur technique, noté sur 12 points et le critère prix, noté sur 8 points. Les exigences de la collectivité concernant les modalités de transmission des candidatures et des offres sont prévues dans le Règlement de la consultation (environnement technique nécessaire au bon fonctionnement du service, modalités d'obtention des documents, précisions quant aux modalités particulières de transmission, rappel de la procédure dématérialisée de présentation et de remise des offres, utilisation des anti-virus).

prévisionnelle du montant des travaux : 275 000 euros HT

Conditions de remise des offres

Par la seule remise d' un pli le candidat confirme son intention de candidater et soumissionner à la consultation et s' engage, si elle est désignée attributaire, à signer le marché (Acte d' engagement) ainsi que tous les documents annexes prévues par la règlementation et/ou rappelés dans les documents de la consultation. En cas de refus de signature, l' attributaire s' expose à voir sa responsabilité engagée par le pouvoir adjudicateur.

Il est précisé que, conformément à l'article R. 2161-4 du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur peut décider d'examiner les offres avant les candidatures.

Les candidats doivent la transmission de leur candidature et de leur offre par voie électronique. Conformément à l'article R. 2131-7 et suivants du Code de la Commande Publique, les documents (candidature et offre(s)) requis des candidats sont obligatoirement transmis par voie électronique. Toute transmission électronique peut être accompagnée de l'envoie de copie de sauvegarde sur support papier ou sur support physique électronique.

Les plis et les copies de sauvegarde doivent être parvenus aux date et heure limites de réception des plis.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

11 février 2021

Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation, dans son intégralité, est téléchargeable à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?

PCSLID=CSL 2021 6DqT34EQuC&v=1&selected=0

Date limite d'obtention : 16 mars 2021 à 16 h 15

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulon, C.s 40 510, 83041 Toulon cedex 9, tél.: 04 94 42 79 30, télécopieur:

04 94 42 79 89, courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr, adresse internet : http://toulon.tribunal-administratif.fr/ta-caa

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interdépartemental de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics de Marseille, secrétariat Général pour les Affaires Générales CCIRAL, Boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille cedex 20, tél. : 04 91 15 63 74, télécopieur : 04 91 15 61 90

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Toulon ou Service de la commande publique de THM, Voir ci-dessus, 83000 Toulon

